



BULLETIN D'ADHESION

A l'association :

« Mieux s'entendre pour se comprendre »

Pour l'année 2017

Le règlement de l'adhésion se fait chaque année, en janvier (date de l'assemblée générale et jusqu'à 1 mois après celle-ci). En cas d'adhésion en cours d'année, le renouvellement ne se fait pas à la date anniversaire de votre première cotisation à l'association mais en janvier comme pour les autres adhérents.

Pour votre adhésion, remplissez le bulletin ci-dessous, et renvoyez-le avec votre règlement à l'ordre de « association Mieux s'entendre pour se comprendre » à l'adresse suivante:

Association « Mieux s'entendre pour se comprendre »

282 rue Montpencher B.P 21

62251 HENIN-BEAUMONT Cedex Tél: 03 61 00 20 54

Email mieuxsentendre@sfr.fr Tél portable : sms uniquement 07 81 29 57 91

Je suis un adulte atteint d'une surdité

- implanté appareillé
 sourd de naissance devenu sourd

Je suis un enfant atteint d'une surdité

- implanté appareillé
 sourd de naissance devenu sourd

Je ne suis pas sourd mais je souhaite adhérer à l'association

je verse **18 euros** par an pour adhérer à l'association

Ou je verse **33 euros** par an (cette adhésion n'est uniquement possible que de janvier à mars):
(18 Euros pour adhérer à l'association par an et 15 euros pour l'abonnement à 4 numéros de « 6 millions de malentendants »)

La revue trimestrielle « 6 millions de malentendants » vous apporte des informations très utiles sur la surdité pour votre vie quotidienne et vous permet de soutenir le Bucodes Surdifrance auquel nous sommes affiliés

je verse un don de euros à l'Association « Mieux s'entendre pour se comprendre »

Coordonnées de l'adhérent

Mme/Mlle/Mr

N° de téléphone.....

Prénom :

N° de portable

Adresse

.....

.....

.....

Adresse e-mail

.....

Note: les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Fait à Le

Signature

Cadre réservé à l'association (merci de ne pas remplir)

espèces

par chèque n°

Cotisation 2017 payée 18€

33€

banque